

PROTECTION DE L'ENFANCE

OUVERTURE À GRAIGNES D'UNE NOUVELLE UNITÉ D'ACCUEIL POUR JEUNES PROTÉGÉS

Afin de répondre aux enjeux stratégiques en matière de prévention et de protection de l'enfance, le Département de la Manche renforce et densifie l'offre d'accueil de jeunes protégés. L'assemblée départementale, par son vote en session le 29 mars 2019, a permis la création de trois unités de vie, soit 18 places d'hébergement. Une première unité de vie est effective depuis octobre 2019. Il s'agit d'une maison d'enfants à caractère social, d'une capacité de six places, accueillant des frères et sœurs afin de préserver le lien fraternel. Une seconde unité de 6 places ouvre ce lundi 12 septembre sur la commune de Graignes, pour l'accueil d'enfants de 6 à 11 ans. Une troisième unité d'une capacité de 6 places pour l'accueil d'enfants de plus de 12 ans, est prévue ouvrir courant novembre sur le même site à Graignes, permettant ainsi de mutualiser certains moyens mais avec des fonctionnements autonomes pour favoriser les accompagnements en petits groupes. Pour cette 3^e unité, le Centre Départemental de l'Enfance, mandaté par le Département pour l'accueil de jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance, construit sa nouvelle équipe : des postes d'éducateurs restent à pourvoir - contacter le CDE. L'ensemble immobilier dispose d'une surface totale de 529 m², sur un terrain de 2 382 m².



De gauche à droite : Anne-Sophie PAUL, directrice adjointe du Centre Départemental de l'Enfance, Jessie Orvain, conseillère départementale en charge de l'adoption et de la protection de l'enfance, Anne-Sophie Fourrier, directrice du Centre Départemental de l'Enfance, Nicole Godard, vice-présidente du conseil départemental déléguée à la cohésion sociale, Emmanuel HOURLIER-BASSANG, responsable de l'unité d'accueil de Graignes.

Nicole Godard, vice-présidente du conseil départemental déléguée à la cohésion sociale, Jessie Orvain, conseillère départementale en charge de l'adoption et de la protection de l'enfance, se sont rendues

sur place ce lundi 12 septembre pour une visite de vos locaux effectuée par Anne-Sophie Fourier, directrice du Centre Départemental de l'Enfance. « *Nous sommes très heureuses de lancer cette nouvelle unité d'accueil pour les jeunes qui nous sont confiés, déclarent Nicole Godard et Jessie Orvain. Le Département vient ici renforcer son offre d'accueil afin de garantir leur protection, et favoriser leur épanouissement par un accompagnement éducatif adapté à chaque jeune. Nous le réaffirmons : l'action sociale, en particulier l'enfance, est la priorité de notre projet de mandature* ».

REPÈRES

→ Aide sociale à l'enfance

L'aide sociale à l'enfance (ASE) œuvre en faveur de l'enfance et des familles. La protection des mineurs est une de ses missions majeures. L'ASE s'adresse aux familles qui ont des difficultés matérielles et/ou éducatives importantes avec leurs enfants. Elle est particulièrement attentive aux jeunes qui évoluent dans un contexte où des difficultés sociales risquent de compromettre gravement l'équilibre. En résumé, face à une situation où l'exercice de la parentalité et/ou le bon développement du mineur ne sont pas assurés, l'ASE peut apporter des solutions au bénéfice du mineur grâce à tout un panel de mesures, aides et soutiens.

→ Le CDE

Le Centre Départemental de l'Enfance (CDE) fait partie des établissements d'accueil collectif. Il accueille des mineurs dans le cadre d'un placement d'urgence. Le centre dispose de 7 sites répartis dans le département : à Valognes, Tourlaville, Graignes, Saint-Lô, Donville-les-Bains et Avranches. Le Département est particulièrement attentif au confort pour garantir d'agréables conditions d'accueil.

Le CDE se voit confier d'autres missions par le Département, comme la préparation du mineur à son retour dans son environnement familial ou encore l'accompagnement éducatif intensif à domicile.